



Séance du Conseil Communal du 22 avril 2025.

Présents :

M. Paul VANDELEENE, Bourgmestre;
Mme Marie-Caroline MIKOLAJCZAK, Mme Caroline THEYS, Mme Amandine DE GREEF, Mme Ingrid PRINCEN, M. Quentin HOTTART, Échevins;
Mme Caroline van HOOBROUCK d'ASPRE, M. Pascal GOERGEN, Mme Julie ROMERA, Mme Brigitte PENSIS, M. Emmanuel FERRIERE, Mme Hélène HOUSSIAU, M. Yves COPPIETERS, M. Stéphane KAYE, M. Michel VINCENT, Mme Christine RIGO, Mme Jade DEVOS, Mme Hélène GEERINCKX, M. Sébastien DEKETELAERE, M. Gatien DE MEULEMEESTER, M. Roland FLAMAND, Mme Marie-Joëlle ANCIAUX, Conseillers;
M. Nicolas CORDIER, Président du CPAS;
M. Charles LAMBERT, Directeur général f.f.;

ADMINISTRATION GÉNÉRALE.

3. Déclaration d'apparement – Mise à jour - Prise d'acte..

Le Conseil Communal, en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation, notamment ses articles L1234-2, L1522-4, L1523-15 ;

Considérant qu'il convient d'acte les déclarations individuelles d'apparement ou de regroupement ;

Considérant en effet que cette notion est essentielle pour la désignation des administrateurs dans les asbl communales (art. L1234-2, §1er du CDLD) et dans les intercommunales (article L1523-15, §3 du CDLD) ainsi que des représentants communaux dans le Comité de gestion des Associations de projet (Article L1522-4 du CDLD) ;

Considérant que ces déclarations individuelles d'apparement sont uniques et prévalent pour toute la mandature ;

Considérant qu'un conseiller communal peut décider de ne pas s'apparementer ;

Revu sa délibération du 18 février 2025 actant la déclaration d'apparement des Conseillers communaux ;

Vu le courriel de Madame Jade Devos du 22 février 2025 souhaitant faire part de son apparement au groupe " Les Engagés " ;

Considérant la date butoir du 1er mars 2025 donnée aux communes pour transmettre les apparements des conseillers communaux ;

Vu la délibération du Collège communal du 25 février 2025 actant la déclaration d'apparement de Madame Jade Devos ;

PREND ACTE de sa composition politique :

	Noms et prénoms des Conseillers communaux	Elus sur la liste	Apparement/ Regroupement
1.	CORDIER Nicolas	Avec Vous	Les Engagés
2.	van HOOBROUCK D'ASPRE Caroline	Alliance communale	M.R.
3.	GOERGEN Pascal	Elan C+	Défi
4.	VANDELEENE Paul	Avec Vous	Les Engagés
5.	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline	Alliance communale	M.R.
6.	THEYS Caroline	Avec Vous	Les Engagés
7.	ROMERA Julie	Avec Vous	Non-apparentée
8.	DE GREEF Amandine	Alliance communale	M.R.
9.	PENSIS Brigitte	Alliance communale	M.R.
10.	FERRIERE Emmanuel	Avec Vous	Non-apparenté
11.	HOUSSIAU Hélène	Avec Vous	Non-apparentée
12.	COPPIETERS 'T WALLANT Yves	Avec Vous	Les Engagés
13.	KAYE Stéphane	Alliance communale	M.R.

14.	PRINCEN Ingrid	Avec Vous	Les Engagés
15.	HOTTART Quentin	Avec Vous	Non-apparenté
16.	VINCENT Michel	Alliance communale	M.R.
17.	RIGO Christine	Avec Vous	Les Engagés
18.	DEVOS Jade	Avec Vous	Les Engagés
19.	GEERINCKX-GEHOT Hélène	Alliance communale	Non-apparentée
20.	DEKETELAERE Sébastien	Alliance communale	Non-apparenté
21.	DE MEULEMEESTER-SNYERS Gatien	Alliance communale	Non-apparenté
22.	FLAMAND Roland	Avec Vous	Les Engagés
23.	ANCIAUX-PAZDERA Marie- Joëlle	Elan C+	PS

La présente délibération sera adressée aux asbls communales, associations de projets, sociétés de logement et intercommunales auxquelles la Commune de Grez-Doiceau est associée.

Fait et clos en séance date que dessus.

Le Directeur général f.f.
(s) Charles LAMBERT

Le Bourgmestre
(s) P. VANDELEENE

Pour expédition conforme :

Le Directeur général f.f.

Le Bourgmestre